

COMMUNE DE NURIEUX-VOLOGNAT
Compte rendu du Conseil Municipal du
Mercredi 05 février 2025 à 20h30 en mairie

Présents : ANCIAN Jean Marc, BERGER Arlette, DUSSUC Marie-Hélène, GENOUX Michel, MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PERRIER Marie Laure, PICCARD Maxime,
Excusés : BELLOUZE Daniel, COUDEYRE Ghislain, FLAMIN Déborah, JOLY Laurence, LOPEZ Marion, MARCHAND Mélanie, PERNET Pascale.

Procurations :

COUDEYRE Ghislain en faveur de NEYRON Bernard

PERNET Pascale en faveur de BERGER Arlette

Convocation du 29/01/2025

Secrétaire de séance : PERRIER Marie Laure

PV du conseil municipal du 08 janvier approuvé à l'unanimité

Demande d'inscrire à l'ordre du jour : **Demande d'emplois saisonniers** acceptée à l'unanimité

Demande d'emplois saisonniers

2 demandes d'emplois saisonniers étudiants sont parvenues en mairie.

Période à définir : à partir du 23 juin jusqu'au 25 juillet maximum.

Rappel : enfants domiciliés dans la commune et âgés + de 18 ans

Don d'une parcelle AH7 de l'association « HABITAT HUMANISME » à la commune.

L'association Habitat -Humanisme propose la parcelle AH7 de 53 m² en U5 et en emplacement réservé pour 1 €. La parcelle est présentée au Conseil Municipal sur le plan cadastral.

L'association a confié la vente à « actes et conseils notaires Nantua Lac »

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-ACCEPTE cet achat pour 1 € chez le notaire désigné « actes et conseils notaires Nantua Lac

-DIT que la commune paiera les droits et frais pour cette acquisition

-AUTORISE le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette disposition

Travaux

***Modernisation d'éclairage public et passage en Full Led**

Suite à une réunion avec le SIEA pour la modernisation de l'éclairage public, un avant-projet sommaire (APS), un diagnostic complet, un scénario optimal et un scénario mixte relamping sont présentés au conseil Municipal.

1. Scénario mixte relamping : 17 points lumineux rénovés subventionnables et 264 points lumineux relampés pour un montant de 68 900 € TTC dont 48 975.64 € à la charge de la commune.

2. Scénario optimal : 89 points lumineux subventionnables et 192 points lumineux aériens rénovés non subventionnables pour un montant total de 183 400 € dont 118 341 € à la charge de la commune

Il est possible pour le scénario optimal d'être financé dans le cadre du dossier INTRACTING avec une dépense de 56 621.06 € en 2025 pour la commune auquel s'ajoute 61 820 € sur 12 ans avec un taux fixe à 2%.

Vu les crédits déjà inscrits au budget 2024 et non consommés pour l'éclairage public,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré choisi :

- **VALIDE** le scénario optimal
- **APPROUVE** INFRACTING à 2 % sur 12 ans
- **INDIQUE** que les crédits seront inscrits au budget 2025
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

***Voirie**

Il est présenté au Conseil Municipal l'avant-projet pour la remise en état de la voirie de la zone ZA Sétalagne.

Plusieurs scénarios sont envisageables et sont présentés au conseil Municipal.

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'un accord cadre pour un programme de voirie pluri annuel avait été mis en place avec l'entreprise Colas.

Il apparait opportun d'utiliser celui-ci pour la conduite de ces travaux.

Le conseil Municipal donne un avis favorable pour continuer la phase 1 et devra se prononcer définitivement au cours d'un prochain Conseil Municipal sur les travaux retenus

***Dégradations des chemins pour l'exploitation forestière**

Vu l'importance des dégâts, Patrick Trombert, responsable ONF et agent communal suivront la remise en état de ceux -ci.

***Logement d'urgence** : Une visite aura lieu avant le conseil d'avril 3.

Ecole

-Exercice PPMS vent violent le 04/02/2025 : évaluation correcte.

-Sur l'obligation d'assurer la piscine pour tous les niveaux : La réponse de l'éducation nationale : « des lors que l'enseignement de la natation **peut** être mise en place, elle devient une activité obligatoire inscrite dans les programmes, il appartient alors à la collectivité de prendre en charge les frais de déplacements et d'entrées en piscine ». Nous attendons l'obligation signifiée par l'Etat.

- Suppression de classe : Celle-ci ne serait plus d'actualité.

Présentation du webinaire ANEM et sensibilisation des élus sur les droits des territoires de montagne à ce sujet, notamment en ce qui concerne les seuils pour le maintien des classes et le décompte des enfants de moins de trois ans. Il est possible d'opter pour la rentrée 2026 des enfants dès 2 ans. Ceci permettrait de maintenir les effectifs.

Réflexions sur mercredi matin par rapport au nombre d'élèves inscrits

Musique : suite à la demande de subvention de l'école de musique de Nantua, le tarif horaire pour l'intervention d'un professeur a été demandé. Pas de réponse à ce jour .

Le Conseil d'école aura lieu le 18 février 2025

Haut Bugey Agglomération

Arrêté de délégation du droit de préemption de HBA à la commune concernant la propriété 455 AB 196 à Volognat .

Bénéficiaires des repas HBA :4 pour 823 repas pour 1 personne de moins de 80 ans et 3 personnes de moins de 90 ans

Divers :

*Arrêté de la commune pour la préemption de la parcelle 455 AB 196 à Volognat envoyé aux différentes parties.

* Devis pour le feu d'artifice du 14 juillet : 2220 € contre 2020.58 € en 2024

* Lettre au procureur de la République pour signifier un certificat de décision tacite d'opposition concernant une déclaration préalable : bornage le 23 janvier à 09h30 à Crépiat.

* SDACR / SDIS01

*Analyses d'eau Berthiand le 09/01/2025 et à Mornay le 09/01/2025

Eau respectant les limites et les références de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2017 pour les paramètres mesurés.

Eau respectant les références de qualité physico-chimiques fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés

*Nouveautés pour les bénéficiaires du RSA avec une inscription à France Travail.

*Mail d'un habitant de Vers pour conteneur verres, chemins détériorés par travaux forestiers, candélabre, borne à incendie demande une réflexion pour la stabilisation et adaptation du chargeoir en rapport avec le poids, la taille des engins de débardage

Réflexion en conseil : renvoi d'eau en béton à déplacer, voir 2

*Missions de France Services

*Appel à projets MILDECA NATIONAL sur la thématique de la participation des mineurs aux trafics des stupéfiants

*Appel à projets départemental FIPDR 2025 Prévention de la délinquance et de la radicalisation

*Commission communale des impôts directs 24 mars à 09h. La liste des commissaires issue du conseil municipal est communiquée

*Commémoration du 8 mai 2025 80 ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, mail envoyé à l'école

*Assemblée générale de Lire à Nurieux :la migration du logiciel demande des caractéristiques du matériel informatique à résoudre

***Prochain conseil municipal le mercredi 5 mars**